Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA

A l'attention de SCADE/UEE

A Flassans sur Issole, le 22 janvier 2024

Monsieur le Directeur/ Madame la Directrice

Conformément aux articles L.122-4, R.122-17 et R.122-18 du code de l'environnement, je vous consulte dans le cadre de mon projet de sécurisation du site de Fontaine Fraiche au moyen d'un nouveau forage, afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine le formulaire renseigné pour un examen au cas par cas tel qu'il figure dans votre site internet :
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/examen-au-cas-par-cas-r1425.html

Selon l'article R.122-18 du code de l'environnement, vous disposez de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Monsieur le Directeur/ Madame la Directrice veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

M. Le Maire, Jean-Louis Portal

Mairie de Flassans sur Issole_30 bis avenue du Général de Gaulle, 83340 Flassans sur Issole_04.94.37.00.50
Suivi dossier : Chargée de la commande publique – commandepublique@flassans.fr